

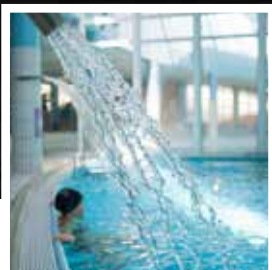
#JVD

JE VIS À DIVONNE-LES-BAINS

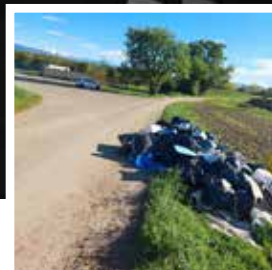
N°143 • Novembre 2022 **Votre magazine municipal**

Dossier

Economies d'énergie : agissons ensemble !



Thermes • p 14-15
La régie municipale suspend son activité



Environnement • p 10
Le monde agricole touché par les incivilités



Rugby • p 12
Deux nouveaux entraîneurs pour l'US Pays de Gex



Photo du mois

2

Une Semaine Bleue exceptionnelle



Du 3 au 7 octobre dernier, la ville de Divonne-les-Bains a fêté la Semaine Bleue, une semaine nationale dédiée aux retraités et personnes âgées. Tout au long de la semaine des animations étaient proposées : diffusion d'une pièce de théâtre, lecture d'histoires auprès des enfants, soins esthétiques, balade historique, jeux de cartes, ateliers yoga...

Sommaire



P3 • Édito



P4-7 • Dossier

Economies d'énergie



P8-9 • Actualités



P10 • Le domaine agricole frappé par les incivilités



P12 • Rugby : rencontre avec les deux coachs de l'USPG



P14-15 • La régie municipale suspendu le 31 décembre



P18 • Portrait du commandant Josserand



P20 • La boule divonnaise, une association centenaire



P22 • Julio Arozarena, l'enchanteur



Édito

L'arrivée des premiers froids nous ramène à la réalité de l'explosion du coût de l'énergie. D'ici à la fin de l'année et pour 2023, c'est une hausse de 1,5 million d'euros que nous devons impacter sur notre budget. Déjà active sur ce sujet, la Ville doit accélérer sa mue pour faire face au défi de la transition écologique. Nous avons ainsi décliné avec les élus et les agents un plan de bataille de sobriété énergétique qui repose sur trois axes : les conditions de travail de nos équipes, les mesures d'économie concernant

“ La transition écologique fait partie de l'ADN de la majorité municipale ”

les équipements et les bâtiments municipaux et celles qui vont toucher l'ensemble des Divonnais. Le dossier que vous allez pouvoir lire dans ce numéro du #JVD recense l'ensemble des actions que nous allons mettre en place entre novembre et mars, puis sur du moyen et long termes. Ce plan de bataille, s'il s'accélère aujourd'hui, n'en reste pas moins que le reflet de notre programme politique et des actions pour lesquelles les Divonnais ont voté pour notre équipe. La transition écologique fait partie de l'ADN de la majorité municipale comme le montre la rénovation de la salle polyvalente du Nautique. Et si "seul on va plus vite, ensemble on va plus loin" pour mener à bien ces défis.



L'actualité locale est aussi marquée par la décision que nous devons prendre sur nos Thermes. Ils font partie de notre histoire et nous nous battons au quotidien pour leur assurer un avenir meilleur. Néanmoins, aujourd'hui, l'investissement humain et financier, au regard du budget d'une collectivité comme la nôtre, est bien trop important à supporter. La justice a donné raison récemment à la ville en condamnant l'ancien délégataire pour absence d'entretien et d'investissement. Mais désormais des décisions fortes sont à prendre et nous tenons à vous les expliquer lors de la réunion publique que nous organiserons le 8 novembre à l'Esplanade du Lac. Chaque jour qui passe, chaque décision que nous prenons, nous faisons en sorte que Divonne-les-Bains demeure une ville où il fait bon vivre.

Vive Divonne-les-Bains.

Vincent SCATTOLIN

-Maire de Divonne-les-Bains
-Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex
-Vice-Président du Pôle métropolitain du Genevois français





Tidiane-Olivier Fall
Maire-adjoint délégué
à la transition écologique

“ Nous travaillons depuis trois ans au sein de la collectivité pour préserver notre planète. La transition écologique est au cœur de notre action politique. Nous sommes conscients de l'effort de chacun mais restons mobilisés autour de ce sujet primordial pour la préservation de notre environnement. ”



Economies d'énergie : le grand défi

C'est l'enjeu majeur de cet hiver. Face au coût de l'énergie qui ne cesse d'augmenter, notre collectivité doit prendre des mesures exceptionnelles. On vous dit tout.

Les économies d'énergie, voilà le grand défi de cet hiver. Avec l'explosion des coûts de l'électricité et du gaz, les conséquences pour notre collectivité sont nombreuses. « *Divonne-les-Bains, comme toutes les communes de France, est confrontée à une hausse invraisemblable des coûts de l'énergie, insiste le Maire, Vincent Scatolin. C'est 1 million d'euros de plus en ce qui concerne notre facture de gaz, et environ 500 000 euros pour l'électricité. Tout cela à périmètre constant. Ceci est difficilement tenable si nous ne faisons rien. A cela se superpose une deuxième mauvaise nouvelle : nous sommes abandonnés par l'Etat qui considère que nous sommes une ville riche et qu'à ce titre nous ne pouvons bénéficier d'aucune aide. De plus, le bouclier tarifaire ne s'applique pas aux collectivités territoriales. Il nous faut donc agir, vite et fort tout en préservant les plus fragiles.* »

Face à ce constat, plusieurs actions sont mises en place. « *Elles sont entrées en vigueur au 1^{er} novembre et resteront jusqu'au 31 mars. Il y aura des actions de court, moyen et long termes. Nous nous devons d'être exemplaires en matière de consommation d'énergie en baissant par exemple la température dans la totalité des bâtiments publics. Certaines structures vont même fermer pendant cette période et nous rapatrierons les agents concernés en mairie. Je pourrais citer à titre d'exemple la police municipale qui quittera le Centre technique municipal (CTM) ou la fermeture de l'Esplanade du Lac aux vacances de Noël. Nous sommes en train de passer l'éclairage, public et dans nos équipements, en LED. Nous envisageons aussi en concertation avec les conseils de quartier, de réduire l'éclairage public dans certaines rues de la ville, là où il y a peu de passage, de ne plus éclairer certains monuments et bâtiments, et de réduire la durée des illuminations de Noël. Nous entrons dans une période de sobriété énergétique.* »



« C'est une bataille que nous devons mener ensemble »

Le Maire, Vincent Scattolin, répond à nos questions.

LES RÉPERCUSSIONS SUR LES DIVONNAIS ?

“ Les Divonnais, notamment à travers les associations, vont être touchés. Chacune devra participer aux efforts via des durées d'éclairage et de chauffage plus courtes, moins fortes en puissance, des douches moins chaudes, des températures moins élevées dans le gymnase, dans les vestiaires et les clubs houses. D'autres lieux, telle que la Fruitière, utilisent des petits chauffages électriques très consommateurs. Nous allons demander une vigilance encore plus forte des utilisateurs. Il en va d'une responsabilité commune. La Ville ne pourra pas mettre un agent de la police municipale derrière chacun pour vérifier

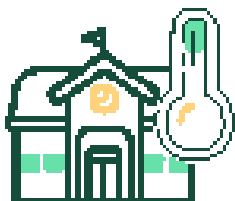
qu'il agit en responsabilité. C'est une bataille que nous devons mener ensemble.

QU'EN EST-IL DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX ?

Nous sommes lancés dans un vaste plan de rénovation énergétique de nos bâtiments. Nombreux sont ceux qui sont de véritables passoires thermiques et qui utilisent des modes de chauffe néfastes pour la planète. Cela a un coût extrêmement élevé. Le Nautique, dont les travaux vont s'étendre sur 2023, pour devenir une véritable salle polyvalente pour les familles divonnaises, sera un modèle en matière de transition écologique et d'équipement basse consommation d'énergie. C'est la voie vers laquelle la majorité



municipale va tendre. Cela nécessitera des efforts et des choix importants sur les projets à mettre en place lors de la seconde partie de notre mandat. Nous ne pourrons pas tout financer. La rupture de notre plan de performance énergétique pour en acter un nouveau avec des investissements plus verts va dans ce sens. ”



1. Régulation des bâtiments communaux (21°C dans les écoles, 19°C bureaux, 17°C gymnase, salle de sports).

Les mesures phares



2. Fermeture de l'Esplanade du Lac pendant les vacances de Noël.



3. Coupure des ballons d'eau chaude sanitaires (exceptée dans les écoles).



4. Illuminations de Noël exclusivement en LED, limitées dans le temps (du 3 décembre au 9 janvier) et éteintes la nuit à 23h.



5. La majorité des bâtiments communaux éclairés sera éteinte la nuit dès 23h ainsi que les fontaines.



6. Extinction de l'éclairage public de nuit autour du lac et de l'étang d'Arbère dès 23h.

Ces mesures d'économies accompagneront l'accélération des rénovations énergétiques des bâtiments, de la diversification des approvisionnements en énergie (photovoltaïque par exemple).



Comment allez-vous accompagner les plus exposés à cette situation ?

« Derrière ces choix forts auxquels nous devons faire face il faut préserver les plus fragiles d'entre nous notamment les agents de la collectivité, souvent des bas salaires. Ils vont subir de plein fouet ces hausses de l'énergie mais aussi plus globalement du coût de la vie courante. En développant le télétravail, les agents vont être confrontés à une hausse de leur consommation de chauffage. Nous allons les accompagner en revoyant leur régime indemnitaire. Nous nous alignerons aussi sur les directives de l'Etat en matière d'accompagnement des agents qui seront en télétravail. Une aide supplémentaire sera mise en place. Cela complète la prime inflation que nous avons doublée cette année. Pour ce qui est des Divonnais, ils disposent du bouclier tarifaire mis en place par l'Etat. De notre côté, nous allons aussi mobiliser le CCAS pour accroître sa vigilance vis-à-vis des personnes vulnérables lors de cette période. » »

+ de 100 habitations équipées



Voltalis : un dispositif innovant

Créée en 2006, Voltalis est le pionnier du pilotage intelligent de la consommation électrique en Europe. Leur dispositif innovant, des boîtiers connectés, permet de suivre votre consommation et de programmer votre chauffage. Il peut optimiser en temps réel la consommation des radiateurs ou autres appareils de chauffage, qui sont les plus énergivores du foyer. « Cela permet la réduction de la consommation notamment aux heures de pointe, le soir à 19h ou le matin », explique Tanguy Perrier, responsable des partenariats pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes. « Lors de notre intervention, nous installons deux types de boîtiers. Le premier que l'on installe à proximité de chacun des radiateurs. Ce dernier, collé au mur, va mesurer la consommation de l'appareil. Il va opérer les modulations quand il en reçoit l'ordre. Il est aussi équipé d'une sonde de température ce qui permet aux adhérents, via l'application, de piloter leur chauffage. Le deuxième boîtier de communication est le relais entre notre plateforme, qui est connecté au système électrique, et le site sur lequel on est installé. C'est par lui que toutes les informations vont transiter. Grâce à notre dis-

positif, près de 15% d'économie peuvent être réalisés sur la consommation. »

Pour prétendre au dispositif, un test d'éligibilité vous sera demandé. « Tous les logements chauffés à l'électricité ne sont pas éligibles à notre dispositif. Nous n'installons pas encore les habitations qui ont des pompes à chaleur ou des "clims" réversibles. C'est quelque chose que nous sommes en train de développer. On a fait quelques installations cet été. Nous installons aussi au cas par cas les personnes qui ont un mode de chauffage mixte. » A Divonne-les-Bains, 1 100 logements peuvent être éligibles. « Un peu plus de 100 logements sont équipés sur la commune. A l'échelle nationale, 150 000 habitations disposent déjà du boîtier Voltalis. Nous avons l'objectif d'atteindre 1 million d'ici trois ans. »

Le dispositif est gratuit. « Cela fait partie de notre prisme initial, on veut pouvoir faire profiter de ce dispositif à tous, sans conditions de revenu. »

+ d'infos

04 56 60 87 47
divonne@voltalis.com
www.voltalis.com



UN RECYCLEUR POUR LES BIODÉCHETS DU RESTAURANT SCOLAIRE

La collectivité sera prochainement dotée d'un recycleur électromécanique. Il permettra de recycler jusqu'à 160 kilos de biodéchets par jour provenant de la cuisine centrale. Au bout de 14 jours, le compost est créé. Installé au sein des serres municipales, il sera valorisé dans les espaces verts. C'est le deuxième équipement de ce type dans le pays de Gex, après la commune de Thoiry.

Le coût d'acquisition de cet outil est de 100 000€. Cela comprend le recycleur, la formation, la maintenance et les travaux d'installation. Réservée pour l'heure à la cuisine centrale, son utilisation pourrait être étendue à d'autres équipements publics municipaux.



PENSEZ À ÉQUIPER VOS VÉHICULES POUR L'HIVER !

Depuis le 1^{er} novembre dernier, les équipements hivernaux (pneus hiver, pneus 4 saisons, chaînes neige ou chaussettes à neige) sont obligatoires. Entrée en vigueur depuis le 1^{er} novembre 2021, la loi Montagne s'applique dans 48 départements français dont le nôtre. En cas de non-respect des règles vous risquez une contravention de 4^e classe, 135€, voire l'immobilisation du véhicule. Ces équipements sont obligatoires jusqu'au 31 mars.



RÉHABILITATION DE 44 LOGEMENTS SOCIAUX

Depuis le début de l'année, le bailleur social Dynacité a entamé une opération de réhabilitation de 44 logements à Arbère, répartis dans trois bâtiments. « Le but est d'améliorer la classe énergétique et d'embellir les habitations, explique Astrid Guerrier, responsable d'opérations pour Dynacité. Les travaux concernent l'enveloppe extérieure, l'isolation et les menuiseries. A l'intérieur, nous refaisons tous les halls, les salles de bains et les cuisines. Tout est remis aux normes électriques. Les canalisations sont également refaites. » D'autant des années 70, une centaine de locataires occupent ces logements sociaux, allant du T1 au T5. Les travaux sont prévus jusqu'au deuxième trimestre 2023. « Pour un montant total de 3 millions d'euros TTC. »

LE MANÈGE NEVERLAND REVIENT SUR LA PLACE DES 3 FONTAINES !

Le célèbre manège Neverland pour enfants revient sur la place des 3 fontaines du 7 novembre au 28 février 2023. Le manège est ouvert, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 19h, les mercredis, samedis et dimanches de 10h à 12h et de 14h à 19h. Pendant les vacances, ouverture tous les jours même le matin (sauf le lundi). Vous pourrez également retrouver gaufres, crêpes et barbes à papa au chalet du lutin.



CAMPAGNE DE RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D'EAU

Depuis le 10 octobre dernier, la Régie des Eaux Gessiennes renouvelle l'ensemble des compteurs d'eau sur la commune de Divonne-les-Bains. Ces derniers seront équipés de têtes émettrices pour permettre à l'avenir d'effectuer une relève à distance. La campagne dure cinq mois et est menée par les techniciens de RAMPA.

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

Renseignements et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 60
www.adapa01.fr

Retrouvez votre antenne de proximité ADAPA au :
228 avenue des Alpes
01170 Gex

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements rendez-vous sur www.adapa01.fr rubrique «Nous rejoindre»

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire

Services : Aide aux proches aidants, Prévention, Objets connectés, Aide et soins à domicile, Portage de repas, Aide à la fonction d'employeur, Alternatives aux domiciles, Transport accompagné.

L'ADAPA RECRUTE !

Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'Adapa s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'Adapa s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes. Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Votre contact de proximité :

Clélia Pelletier
228, avenue des Alpes 01170 Gex
04 74 45 59 60 - www.adapa01.fr - contact@adapa01.com

TRIATHLON : ouverture des inscriptions le 1^{er} novembre



Divonne-les-Bains labellisée terre de jeux 2024 veut créer de l'émulation auprès de son tissu associatif. Guillaume Guastalla, investi en qualité de président de La Victé@m Triathlon, s'est lancé avec les membres de son club dans la mise en place d'un Triathlon dans notre ville. Cette toute nouvelle manifestation aura lieu les 16 et 17 septembre 2023 dans la ville et le pays de Gex. Le week-end sera composé de 5 courses, dont une accessible pour les enfants à partir de 8 ans. Plusieurs formats, S, M, L seront proposés. Les courses pourront s'effectuer en relais par équipe.

Vous pouvez vous inscrire directement sur le site O'xyrace Challenge www.oxyrace.fr, Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} novembre.



Un chemin "artificiel" créé par le passage de promeneurs sur un terrain privé.



Une montagne de déchets aux abords d'un champ.

Oui, un champ est une propriété privée !

Face à des promeneurs ou riverains de plus en plus nombreux, nos agriculteurs sont confrontés à leurs nuisances. En effet, le passage dans un champ ou une culture peut engendrer bon nombre de désagréments. Explications.

Vous êtes-vous déjà demandé si votre promenade dans un champ pouvait avoir des répercussions négatives ? En effet, lors de vos sorties en pleine nature, certains comportements peuvent avoir de lourdes conséquences. « *Un champ est une propriété privée, soulignent les agriculteurs divonnais. Les gens l'oublent souvent. Les parcelles nous appartiennent. Quand les gens se baladent dans nos champs, c'est exactement comme s'ils étaient dans le jardin de leur voisin. Pas sûr que tout le monde apprécie !* » A une différence tout de même, les

taines personnes se permettent aussi de laisser leurs déchets verts dans nos champs. Ils s'accumulent. Il est bon de rappeler que la ville de Divonne-les-Bains dispose de sa propre déchèterie verte. »

Lors de vos prochaines sorties, pensez à respecter l'environnement qui vous entoure !

LES DÉJECTIONS CANINES PROVOQUENT DES MALADIES



Les promeneurs de chiens constituent également un problème pour les agriculteurs. « *En effet, les déjections canines provoquent des maladies à nos bêtes, notamment la sarcosporidiose, insistent les professionnels. Il s'agit d'une maladie bien souvent indétectable. Ce n'est qu'à l'abattoir que celle-ci est observée. Elle est transmissible à l'homme, la viande ne peut donc être vendue. Elle est obligatoirement détruite. Nous perdons entièrement la bête ce qui représente une importante perte financière.* » En ce sens, la ville de Divonne-les-Bains a réalisé des panneaux pour sensibiliser les habitants. Ils sont installés à l'entrée des chemins.

Clôturées ou non, les parcelles ne sont pas publiques

parcelles sont pour la plupart cultivées, et un passage peut engendrer une perte financière pour les agriculteurs. « *De plus en plus de gens sortent des sentiers balisés. En entrant dans un champ cela détruit nos cultures, même de l'herbe.* » A force de passages répétés, certains chemins se sont formés au sein même des champs (ici, sur la photo). « *Et ce n'est pas en bordure de champ.* » D'autres comportements sont aussi à souligner. « *Cer-*





Le pédibus, un projet qui marche

Le conseil de quartier Saint-Gix, Villard, Plan a mis en place un pédibus tous les vendredis matins en juin et a repris son fonctionnement depuis la rentrée. Ainsi les élèves de l'école Guy de Maupassant peuvent se retrouver les vendredis à 8h05 à la Croix de Villard et se rendre à l'école en passant par le chemin de la Creuse, accompagnés par trois adultes bénévoles. Le pédibus est en cours d'étude pour être étendu à l'ensemble des écoles publiques de la ville. Fin octobre, les parents des élèves des écoles d'Arbère, Guy de Maupassant et du Centre ont été invités à remplir un questionnaire pour connaître leurs besoins et répondre aux possibilités de chemins envisageables pour les enfants.

En complément, un appel à bénévoles pour accompagner les enfants a été passé auprès des membres des Myosotis et des conseils de quartier. Sachant que la responsabilité des accompagnants n'est pas engagée. Si vous souhaitez participer au pédibus en donnant environ une demi-heure de votre temps un/plusieurs matin(s) par semaine, n'hésitez pas à contacter quartiers@divonne.fr.



Venez participer à l'« apéro contact »

Après le succès de leur apéro estival qui a eu lieu le 29 juin (photo ci-contre), le conseil de quartier d'Hutins/Voirons/Grande Champagne réitère son expérience en organisant un « apéro contact » le 10 décembre à partir de 17h et jusqu'à 20h dans le parc, en face du Central Park. Venez nombreux pour partager un moment et rencontrer les membres du conseil de quartier autour d'un vin chaud.

LES CONSEILS DE QUARTIER PRÉSENTS POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS !

Lors de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants de Divonne-les-Bains le 1^{er} octobre, des présidents des conseils de quartier ont pu présenter leur conseil ainsi que les projets à venir.

Si vous avez des questions ou souhaitez devenir membre de votre conseil de quartier, contactez quartiers@divonne.fr



Didier Wacker et Anne Augsburger, président et présidente des conseils de Saint-Gix et des Hutins.



Benjamin Martin (à g.) et Christophe Carlioz.

Rugby : Deux nouveaux entraîneurs pour l'US pays de Gex

12

L'équipe fanion de l'US Pays de Gex (Fédérale 3) s'est dotée de deux nouveaux entraîneurs : Benjamin Martin et Christophe Carlioz.

Avant d'arriver sur le terrain de Gex, Benjamin Martin était conseiller technique de club dans la région Grand Est. « Nous sommes à la disposition des clubs pour les accompagner dans leurs projets. » Contacté par Stéphane Gros, vice-président en charge du développement de l'USPG, Benjamin Martin est séduit par le projet du club gessien. « J'ai été trop longtemps éloigné des terrains. Le fait de me rapprocher m'a tout de suite plu. Humainement aussi, ça a collé. L'USPG se donne les moyens en termes de recrutement et d'encadrement pour travailler et construire un projet ensemble. Je n'ai pas hésité longtemps avant d'accepter le poste. »

A ses côtés, au poste de coentraîneur, Christophe Carlioz. « J'ai commencé

le rugby à 6 ans, à Rumilly, jusqu'à mes 18 ans. J'ai ensuite continué ma carrière de joueur à Grenoble. Dans le même temps, j'ai commencé mes formations pour devenir entraîneur. » Après quelques années, il intègre le Servette rugby club de Genève. « C'est là-bas que j'ai entraîné mes premières équipes. J'étais joueur et en même temps je coachais les -16 et les -14 ans. Jusqu'à l'an dernier où j'étais responsable des Espoirs. Et puis, Morgan Benetti, chargé du recrutement m'a contacté. Nous avons joué ensemble à Rumilly. » Le projet sportif du club a séduit Christophe. « Il y a une vraie volonté de construire un projet sur le long terme. L'USPG dispose de tous les bons ingrédients pour arriver à une montée en Fédérale 2 d'ici quelques saisons. »

+ d'infos

www.uspgrugby.com





DOMAINE DE DIVONNE
GRAND HÔTEL**** - GOLF - CASINO



Les fêtes gourmandes de fin d'année



Réveillon de Noël

Samedi 24 décembre - 69 €/pers.

Grand Buffet de Noël

Dimanche 25 décembre - Salon Léman
82 €/pers.



Réveillon de la S'-Sylvestre

Samedi 31 décembre - Dîner gastronomique au salon Léman - 149 €/**/pers.

Grand Buffet de la S'-Sylvestre

Dimanche 1^{er} janvier 2023 - Salon Léman - 82 €/*/pers.

Prix nets par personne. *Hors boissons. ** 1/2 bouteille de Champagne Laurent-Perrier pour 2 pers., eau minérale incluses.

RÉSERVATIONS : +33 (0)4 50 40 34 34 - Av. des Thermes - 01220 Divonne-les-Bains - www.domainedivonne.com



Photos non contractuelles. L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

13



NOUVEAUTÉ

Le Restaurant des Bergers Ferney-Voltaire

Nous vous accueillons également dans notre nouvel établissement à la décoration chalet d'Alpes, et vous y proposons une cuisine de montagne entre Alpes et Jura.

Ouvert au déjeuner et au dîner / du lundi au samedi

790 route de Divonne - 01220 Grilly - +33 9 67 46 46 73 - www.restaurantdesbergers.fr
89 Chemin du Bois Candide-01210 Ferney-Voltaire - +33 4 50 13 84 87

Le Restaurant des Bergers

Situé à 5 min en voiture de Divonne-les-Bains, notre restaurant vous propose des spécialités fromagères faites maison.

Nous avons le plaisir de vous accueillir du mardi au dimanche dans une ambiance boisée et conviviale ou sur notre terrasse ombragée lors des beaux jours.

Venez dégustez une cuisine authentique qui fait plaisir, Sandra et Philippe *Meilleur Ouvrier de France* sont aux petits soins pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Tous les dimanches, nous vous préparons un brunch fermier & gourmand, à découvrir en famille ou entre amis.



La régie municipale des Thermes suspend son activité au 31 décembre 2022

« Depuis la reprise des Thermes en régie municipale à la fin de l'année 2020, nous avons investi 2,5 millions d'euros pour faire fonctionner l'équipement. Après la découverte de nouveaux problèmes techniques en mai 2022 qui nous ont conduits à fermer une nouvelle fois, c'est à nouveau à minima 1,3 million qu'il faudrait remettre au pot en 2023 pour rouvrir et cela sans aucune garantie de ne pas découvrir de nouveaux incidents. Avec 27 mois de recul, et deux saisons de gestion que nous n'avons pas pu mener à terme, nous voyons bien qu'une collectivité n'est pas outillée pour gérer un tel équipement, souligne le maire de Divonne-les-Bains, Vincent Scattolin. A cela il faut ajouter un déficit de fonctionnement annuel de 900 000 euros pris sur le budget communal. Quelle entreprise pourrait supporter cela ? L'état général dans lequel nous avons récupéré nos Thermes est tel que le coût n'est plus supportable pour la collectivité. La décision de la cour administrative d'appel de Lyon est dans ce sens une excellente nouvelle pour la Ville (lire ci-contre). »

Face à ce constat, l'issue était inévitable : les Thermes

n'accueilleront plus de public à partir du 1^{er} janvier 2023 et la régie municipale suspendra son activité. Seuls les quatre professionnels paramédicaux déjà sur place garderont une activité. « Nous cherchons aussi une solution pour maintenir l'accès à l'eau thermale pour la population. »

« L'objectif est toujours de trouver un partenaire courant 2023 pour relancer l'activité au plus tôt. »

Alors aujourd'hui face à l'inéluctable, il faut se tourner vers l'avenir. « Depuis la reprise par la ville, nous avons toujours été très clairs sur nos positions en affirmant que nous recherchions un partenaire privé pour gérer la structure. Nous avons lancé une procédure d'appel à manifestation. Nous sommes fortement sollicités. Des échanges et des visites ont lieu régulièrement avec de grands groupes du thermalisme. Nous sommes confiants, poursuit le maire. L'objectif est toujours de trouver un partenaire courant 2023 pour relancer l'activité au plus tôt. Les investissements de ce partenaire devront être solides. »



Véronique Baude
1^{re} adjointe déléguée
au tourisme et au

développement économique

« Notre équipe municipale regrette bien sûr cette décision. Mais nous restons confiants quant à l'avenir de nos Thermes. Ils font partis de l'ADN de notre ville. Je suis sûre que notre cité thermale retrouvera sa renommée dans le monde du thermalisme et du bien-être. »

Les résultats du mauvais entretien de l'ancien délégataire





Une décision de justice favorable pour la Ville

C'est une excellente nouvelle pour Divonne-les-Bains qui vient d'être annoncée par la Cour administrative d'appel de Lyon dans le dossier qui oppose la ville de Divonne-les-Bains à l'ancien délégataire des Thermes, Valvital. Pour rappel, face aux manques criants d'entretien et d'investissement dans l'équipement, la précédente Municipalité avait décidé de rompre le bail la liant avec Valvital.

Dans son arrêt du 6 octobre, la juridiction d'appel de Lyon estime la résiliation pour faute justifiée. S'agissant de l'indemnisation due que réclame Valvital pour les investissements réalisés au titre de la résiliation pour faute, elle va désigner deux experts pour :

- répertorier les investissements réalisés par Valvital en exécution des stipulations contractuelles du bail emphytéotique administratif conclu le 23 juillet 2007 ;
- proposer une méthode d'évaluation de la valeur vénale des investissements ainsi recollés, puis de l'appliquer à chaque bien, à la date de résiliation effective du contrat,

soit le 30 septembre 2020 ;

- identifier et évaluer, le cas échéant, les travaux de réfection de l'ouvrage qui seraient nécessaires, au 20 septembre 2020, par un manque d'entretien de l'emphytéote.

« Cet arrêt montre que la décision que nous avons prise en 2020 est la bonne et qu'elle reposait sur une vérité : Valvital n'a pas engagé les investissements nécessaires au bon fonctionnement de nos Thermes, martèle le maire de la commune, Vincent Scattolin. Depuis nous payons les conséquences de ces graves manquements. La ville a investi plusieurs centaines de milliers d'euros pour tenter de maintenir ses Thermes ouverts. Nous nous félicitons de cette décision de justice. Nous attendons désormais sereinement les experts judiciaires pour confirmer cet arrêt et mesurer l'impact réel des graves manquements de l'ancien délégataire. »

Réunion publique
d'information
sur l'avenir des

THERMES
de Divonne-les-Bains

MARDI 8 NOVEMBRE
à partir de 19h30
à l'Esplanade du lac
salles Ausone et Barbilaine

THERMES
DIVONNE-LES-BAINS

Divonne-les-Bains
19100

DES PROPOSITIONS DE RECLASSEMENT POUR LE PERSONNEL

Treize agents sont employés en CDI aux Thermes. Dès l'annonce de l'arrêt de l'activité, tout le personnel a été reçu par la direction des Thermes et la Direction générale des services pour leur proposer un reclassement au sein des postes ouverts dans la collectivité. Pour ceux qui ne trouveraient pas de poste équivalent à leurs compétences, la ville assurera un suivi personnalisé avec l'objectif affirmé que chacun retrouve un emploi.

LES ABONNEMENTS EN COURS SERONT REMBOURSÉS

Concernant les abonnements en cours, ils seront naturellement remboursés au prorata de la durée encore en cours. Toute demande de remboursement devra être envoyée au plus tard le 31 décembre 2022 par mail ou par courrier. Passé ce délai, le remboursement ne pourra être effectué. Vous pouvez contacter l'établissement au 04 50 20 27 70 ou par mail : spa.thermes@divonne.fr Comptez un délai de remboursement pouvant aller jusqu'à 3 mois à partir de la date de votre demande.



RETROUVEZ LES ÉVÈNEMENTS DU MOIS

Les mois de septembre et d'octobre ont connu bon nombre de manifestations et d'événements. Voici une petite sélection des meilleurs moments.

SEMAINE SPORTIVE POUR NOS ÉLÈVES

Du 17 au 20 octobre, les écoles divonnaises et le collège Marcel Anthonioz ont organisé leur cross. Les élèves de l'école Guy de Maupassant et d'Arbère ont couru au profit de l' Association ELA et de l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». Les collégiens des classes de 3^e ont participé à un défi sportif interclasses en réalisant une course en relais autour du lac.



UNE NOUVELLE GUINGUETTE

Fort du succès de la première édition, une nouvelle guinguette était organisée le 30 septembre dernier au Nautique. Nul doute que cet événement s'installera durablement dans notre ville.



SOIRÉE MUSICALE POUR LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Belle réussite pour la soirée concert organisée par la délégation du pays de Gex de la ligue contre le cancer, samedi 8 octobre, à l'Esplanade du Lac.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

Après deux ans d'absence, la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est tenue le 1^{er} octobre. L'occasion pour le Maire, Vincent Scattolin et le conseil municipal de souhaiter la bienvenue aux nouveaux Divonnais.



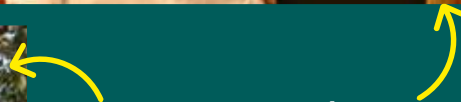
Une première édition réussie pour le festival de street art

Organisée le week-end du 24 et 25 septembre, la première édition du festival street art a connu un franc-succès. Durant deux jours, les Divonnais ont pu admirer les créations de nombreux artistes, assister à des performances en direct, profiter de plusieurs concerts le tout dans l'univers très addictif de Papa Josette. Un grand bravo à tous les participants et organisateurs de l'événement.



UNE INCROYABLE ÉDITION POUR GOURMANDIV'

Le 8 octobre dernier, le festival culinaire 'Gourmandiv' s'est installé dans les rues divonnoises. Plus de 7 000 personnes ont profité des divers stands tout au long de la journée.





Commandant Sébastien Josserand

DE LA COMPAGNIE DE GENDARMERIE DE GEX

La lutte contre les cambriolages : « Ils étaient au nombre de 1 200 en 2020 sur le territoire. Nous sommes passés à 750 en 2021. Evidemment, nous avons été aidés par la Covid-19, néanmoins depuis un an nous restons sur un plateau bas. L'enjeu est de poursuivre les dispositifs existants, notamment en mettant l'accent sur la prévention. L'objectif est bien entendu que l'infraction ne soit pas commise. »

Il existe deux enjeux sécuritaires majeurs sur le territoire : les atteintes aux biens et les violences intra-familiales. « Tout est lié à l'évolution démographique. Le niveau de vie aussi plus élevé que sur le reste du territoire français génère une délinquance particulière. »

La lutte contre les violences intra-familiales au sein du foyer : « Une cellule d'investigation des violences intra-familiales a été mise en place depuis avril 2022. Les six gendarmes de cette cellule spécialisée sont formés à la prise en charge des victimes. Ils assurent un traitement accéléré et comme il s'agit d'une priorité gouvernementale, ils assurent la liaison avec le parquet qui lui-même a un dispositif spécifique qui fait qu'il y a une réponse pénale appropriée et rapide. »

De l'armée de terre à la compagnie de gendarmerie de Gex

Le commandant Sébastien Josserand a pris la tête de la compagnie de gendarmerie de Gex au mois d'août dernier. Originaire de la région grenobloise, son parcours militaire débute à Saint-Cyr. « Je suis entré dans l'armée de terre, au 1^{er} régiment d'artillerie à Belfort. J'ai servi pendant 4 ans. Je suis parti ensuite en opérations en Afghanistan, au Tchad et à Djibouti. » En 2015, l'homme de 36 ans décide de

passer le concours de la gendarmerie. Après un an d'école à Melun, il est affecté, le 1^{er} août 2016 à l'escadron de gendarmerie mobile de Tarbes. « J'y suis resté trois ans. En 2019, j'ai rejoint le centre de crise des affaires étrangères. J'étais responsable de la zone Europe. En septembre 2020, je suis devenu chef de cabinet au secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale (SGDSN). Je suis resté deux ans jusqu'à mon arrivée à la tête de la compagnie de gendarmerie de Gex. »



CARRÉ 76 : LA NOUVELLE LIBRAIRIE OUVRIRA PROCHAINEMENT SES PORTES

Le 1^{er} décembre prochain, Carré 76, une toute nouvelle boutique ouvrira ses portes au 76, Grande Rue. « Il y aura deux espaces : 120m² seront dédiés à la librairie généraliste et 100m² en sous-sol à une galerie d'art », explique Bruno Swolarski, le gérant.

Pour les passionnés de littérature, un grand choix de livres sera disponible : jeunesse, littérature française, étrangère, livres d'art, cuisine, bandes dessinées, guides de voyage... En ce qui concerne la galerie d'art, peintures, photographies, art ethnique avec des pièces venues d'Indonésie ou des répliques de musées nationaux... Il y en aura pour tous les goûts. Des expositions seront également organisées.

+ d'infos

**76, Grande Rue 01220 Divonne-les-Bains,
à la place du restaurant les Coulisses Gourmandes.**

LUCIANO'S LA PIZZERIA ÉPHÉMÈRE ARRIVE À DIVONNE-LES-BAINS

Nouveau logo, nouvelle décoration, nouvelle carte : le Central Park a laissé place au Luciano's. « Il y a 50 ans, en 1973, mon père ouvrait la première pizzeria à Divonne-les-Bains », explique le gérant, Damien Trevisiol.

En clin d'œil à l'activité de son père, le Luciano's est né. « Aujourd'hui âgé de 83 ans, je voulais lui rendre hommage pour les 50 ans du début de son activité. » Le nom du nouveau restaurant a sonné comme une évidence. « C'est le prénom de mon père accompagné du " 's". Ce qui signifie chez Luciano. » Une véritable histoire de famille.

En lieu et place du Central Park, cette nouvelle pizzeria est un restaurant éphémère. « Nous sommes ouverts depuis le début le mois de novembre et nous fermerons fin avril. » Cuisinées sur place par un chef, champion de pizza, originaire de Naples. « Les pizzas sont travaillées avec des produits frais et locaux. Nous souhaitons apporter quelque chose de différent dans un esprit convivial. »

+ d'infos

06 82 63 46 80

**A la place du restaurant Central Park
www.lucianos.fr**





LA BOULE DIVONNAISE : L'ASSOCIATION CENTENAIRE SE RENOUVELLE

Le 10 mars 1921 l'association La Boule Divonnaise voit le jour. Le club centenaire regroupe les amateurs du jeu de la boule lyonnaise, à ne pas confondre avec la pétanque. L'objectif est aujourd'hui de développer l'activité sportive dans le pays de Gex

Depuis le 2 septembre dernier, lors de la dernière assemblée générale, Julien Ghezal a repris la présidence de l'association. « *Je n'étais pas prédestiné à prendre cette place. J'étais trésorier. Si je ne prenais pas ce rôle en main, c'était la fin du club. Je n'avais plus qu'à rendre les clés.* »

Qui dit nouveau président, dit nouvelles ambitions et nouveaux défis. « *Il était très dommageable de laisser tomber ce club. Nous avons un site exceptionnel, unique qu'il faut exploiter au mieux.* » Cela passera notamment par quelques améliorations. « *Nous devons rendre le lieu plus attirant pour donner envie au plus grand nombre de passer la porte de notre club.* » Aujourd'hui, l'association compte une trentaine

de licenciés et sociétaires. « *A un moment donné, le club comptait plus de 100 membres. Nous souhaitons attirer des jeunes pour redonner de la vie ici.* »

Contrairement aux idées reçues : « *Non ! Ce n'est pas un sport de "vieux". La boule lyonnaise demande certaines compétences comme la concentration. Et oui ! C'est un vrai sport.* » Par plaisir du jeu ou pour participer à des compétitions, n'hésitez pas à rejoindre l'association !

+ d'infos

labouledivonnaise@gmail.com



De gauche à droite : Julien Ghezal, le président, Dany Deren, conseiller municipal délégué au label Terre de Jeux 2024, Guy Thermoz, le secrétaire et Julie Sauer, la chargée de communication.

LOISIRS ET CULTURE: DE NOUVELLES ACTIVITÉS SOUS UN NOUVEAU FORMAT



L'association divonnaise Loisirs et Culture innove, en plus de ces activités annuelles, avec des ateliers découvertes de 2 à 3 heures ponctuellement certains samedis sur des sujets variés.

Basée sur les retours des animateurs et des membres, l'association a souhaité proposer de nouvelles activités qui correspondent aux attentes de ses membres et d'un public plus large à un coût abordable.

• **Sophrologie le 26 novembre** : organisée par un intervenant diplômé en sport et en sophrologie, cette première séance d'initiation basée sur des principes respiratoires et de relaxation permettra de reprendre contact avec son corps en utilisant des pratiques concentratives applicables en toutes circonstances au quotidien.

Plus d'infos : Sophrologie – Loisirs et Culture (lecdivonne.net)

• **Couture le 3 décembre** : proposé sous forme d'atelier libre, il sera axé sur la création de cadeaux de Noël.

+ d'infos

www.lecdivonne.net



FONDS POUR L'ARBRE : UNE TRENTAINE DE NOUVELLES PLANTATIONS

Le Fonds pour l'Arbre a été fondé en janvier 2010 avec la collaboration de la municipalité de Divonne-les-Bains. Comme son nom l'indique, l'association récolte des dons pour la plantation d'arbres sur la commune. « Depuis sa création, nous avons planté plus de 140 arbres d'essences différentes et créé un jardin qui se situe au bord du lac, le Jardin du Pont des Iles », explique le président, Christian Leroux. Le Service Parcs et Jardins de la ville entretient les espaces plantés et apporte conseils et suggestions. « Aujourd'hui, avec le passage du Capricorne Asiatique, nous sommes plus limités dans le choix des espèces. Nous nous portons plus sur les essences du sud. » Les plantations sont organisées entre le mois de novembre

et le mois de mars en fonction des dons. « Cette année, nous avons une trentaine de nouveaux arbres. Ils prendront place dans notre jardin du Pont des Iles. Nous avons eu la chance de bénéficier de généreux donateurs. »

Comment faire un don ? « Ils peuvent s'effectuer de différentes manières : une famille, un particulier, une association, un groupe d'amis... peuvent faire un don personnalisé ou anonyme. Un arbre sera planté à leur convenance. Le don sera du montant de l'achat de l'arbre par nos soins auxquels viendront s'ajouter les frais de plantations et administratifs. » Les dons sont déductibles d'impôt à 66%.

Après la fin de l'aménagement du Jardin du Pont des Iles, le Fonds pour l'Arbre interviendra à l'étang d'Arbère.

+ d'infos

www.fonds-arbre.org

21

NUIT DES CHOCOTTES : LA NOUVELLE ÉDITION SE TIENDRA LE 19 NOVEMBRE

C'est un rendez-vous incontournable à Divonne-les-Bains ! La nuit des chocottes revient pour une toute nouvelle édition le samedi 19 novembre, à l'hippodrome de Divonne-les-Bains.

Déguisés sur le thème d'Halloween, les enfants, de 3 à 12 ans sont invités à vivre une aventure magique, pleine de frissons et de rires. Dès 16h, trois parcours seront proposés. Buvette et petite restauration sur place.

Préventes le 8 novembre prochain à la maison du projet de la gare, à partir de 17h30.

+ d'infos

Page Facebook : Sou des Ecoles Divonne

Tarif : 10 euros





Culture

ZOOM FRANCO-SUISSE : LA NOUVELLE ÉDITION EST LANCÉE

La quatrième édition du Zoom Franco-Suisse est lancée avec pour thème : Rivières et cours d'eau - Alpes et Jura.

Le concours photo est ouvert aux résidents du Grand Genève, aux photographes professionnels et amateurs.

Les photos sont à envoyer avant le 16 avril 2023 à artpatrimoine@divonne.fr.

Conditions de participation et règlement sur www.divonnelesbains.fr

22

ZOOM FRANCO-SUISSE CONCOURS PHOTO

Rivières et cours d'eau- Alpes et Jura

4^{ème} édition



Ouvert aux résidents du Grand Genève
Aux photographes professionnels et amateurs

Photos à envoyer avant le 16 avril 2023
à artpatrimoine@divonne.fr

Conditions de participation et règlement sur www.divonnelesbains.fr



Julio Arozarena l'enchanteur de l'Esplanade

Né à La Havane (Cuba), Julio Arozarena fait ses études à l'école nationale d'art. Diplômé en tant que danseur et professeur de danse, il effectue ses premières années professionnelles au ballet national de Cuba. « *Ma carrière a ensuite commencé à se développer de manière internationale. Je suis venu en Europe en passant notamment au ballet royal de Flandre ou au Béjart ballet de Lausanne.* »

En 2020, Julio crée sa propre compagnie portant son nom "Julio Arozarena". « *Nous avons eu le malheur de tomber en pleine pandémie. Malgré tout, nous avons pu travailler et créer quelques pièces.* » Aujourd'hui, la compagnie est installée dans la région. « *Nous sommes à la recherche d'appuis, institutionnels et économiques, pour la poursuite de notre activité.* »

Ce qu'il cherche pourrait bien se trouver à Divonne-les-Bains, à l'Esplanade du Lac plus précisément. « *Nous de-*

vrons prochainement être la compagnie associée à partir du mois de janvier et ce, pendant trois ans. C'est-à-dire que nous allons pouvoir être accueillis au sein du théâtre pour réaliser nos créations. »

Pour la compagnie de danse l'appui de notre collectivité est extrêmement important. « *Ça apporte une stabilité. La danse ce n'est pas comme la peinture ou la littérature, c'est assez compliqué de la pratiquer chez soi, nous avons besoin d'espace. Avoir une attache pendant trois ans c'est positif pour nous. Divonne-les-Bains est aussi un lieu stratégique. Cela nous permet de fonctionner en tant que compagnie transfrontalière avec des échanges en France et en Suisse.* »

Pour l'heure, la nouvelle création de Julio Arozarena a été présentée à Genève au Bâtiment des Forces Motrices, fin septembre, puis à Paris le 18 novembre prochain et à Bruxelles, le 26 novembre.

Live the Alpine Life...



600m² de PUR OUTDOOR...

TEXTILE – CHAUSSURES – MATERIELS

Les plus marques...



TRAIL – ESCALADE -SKI – RANDO...

Tout votre équipement...au meilleurs prix

550 rue du Mont Blanc - Parking Botanic - 01630 SAINT GENIS POUILLY

Tél : 04 50 56 35 16

23



Bienvenue Chez Martin

Votre Coiffeur et Barbier Végétal à Divonne-les-Bains

Styling et soins intensifs - Couleur à l'huile et végétale - Babershop

148 Grande Rue, 01220 Divonne-les-Bains

chezmartin01@hotmail.com - 09 84 17 30 76



BOUCHERIE - CHARCUTERIE G. LIEVRE

Les meilleures viandes à Divonne-les-Bains

La Boucherie Gérard Lièvre vous propose des viandes issues d'élevages sélectionnés avec soin et préparées dans le respect de la **tradition bouchère**.

Chairs rouges et blanches, nous donnons priorité au goût et à la qualité de nos viandes.

Le plaisir du palais rime avec la santé quand les proportions de gras et de protéines sont équilibrées. Nous vous proposons un **large choix de viandes** à déguster tout simplement ou travaillées dans un plat en sauce.

Les meilleurs produits

La Boucherie Gérard Lièvre travaille avec les meilleures maisons. L'élégance se mélange aux saveurs brutes des meilleurs produits. Retrouvez les préparations de la maison Petrossian dans notre boucherie et épicerie fine.

☎ 04 50 20 12 04

✉ boucherielievre@orange.fr

45 Grande Rue, 01220 Divonne-les-Bains



LISTE MAJORITAIRE “DIVONNE-LES-BAINS NATURELLEMENT”

Accélération des grands projets pour les Divonnais !

Notre mandature bat son plein et nous travaillons au quotidien pour mettre en œuvre le programme pour lequel nous avons été élus. Parmi nos dernières actions, outre l'adoption d'un grand plan de sobriété énergétique et l'accélération de la rénovation thermique de nos bâtiments publics, nous avons fait un choix fort concernant l'avenir des Thermes, ADN de notre ville. Nous avons choisi de suspendre les cures afin d'accélérer la recherche d'un partenaire qui fera les travaux nécessaires pour redonner son éclat à nos Thermes.

Malgré un contexte très difficile, nous maintenons un rythme soutenu pour concrétiser le projet de Village des associations, la transformation du Nautique, ou encore l'ÉcoQuartier de la Gare. Aussi, nous présenterons prochainement aux Divonnais le projet Grand lac et travaillons activement à la recherche d'un repreneur pour la rénovation du Château de Divonne-les-Bains ! Active et déterminée, votre majorité municipale est totalement engagée pour concrétiser le nouvel élan que mérite Divonne-les-Bains !

LISTE MINORITAIRE “UNIS POUR DIVONNE-LES-BAINS”

Divonne sans les bains naturellement !

Depuis la reprise des thermes par la mairie, la situation s'est empirée. Nous sommes en contentieux avec Valvital et les infrastructures tombent en décrépitude. Les thermes ont dû fermer en 2020 pour covid, en 2021 pour chaudière HS, en 2022 à cause des bactéries. Ils montrent un déficit structurel de 800k€ par an (avant inflation !). Plusieurs options :

- 1- Une politique de rustines comme jusqu'à présent : réparer à minima en risquant de nouvelles pannes à venir.
- 2- Une politique de messie : fermer sans investir et espérer trouver à la va vite le repreneur qui réinvestira à notre place

pour une réouverture incertaine.

- 3- Une politique responsable et engagée : rénover de manière intelligente et ciblée avec un budget contenu (nous en avons les moyens). Rouvrir dès que possible et trouver en parallèle un repreneur solide qui partagera notre vision long terme. Notre position n'a pas changé : nous voulons garder nos thermes ouverts et les rénover de façon durable (3/). Avec des thermes qui « tournent », nous serons en meilleure position pour négocier avec un repreneur, et pendant ce temps les Divonnais profiteront des infrastructures rénovées. Nous sauvegarderons aussi des emplois.

LISTE MINORITAIRE “DIVONNE POUR VOUS”

Eloge du bon sens et de la discussion pour l'intérêt général

Devant l'affrontement et le piège populiste qui guette en France, un effort de concertation est nécessaire au niveau national et aussi local.

A Divonne-les-Bains, les propositions de bon sens venant des minorités ne sont pas étudiées. Quelques exemples :

- 1- Développer une filière bois, action nécessaire en période de prix élevé de l'énergie, alors que notre forêt représente 40 % de la superficie de la commune
- 2- Respecter notre 1ère richesse, l'eau minérale. Avant de

stocker des déchets inertes à Vesancy, exiger des études indépendantes considérant l'existence possible des sources d'eau minérale de Divonne-les-Bains dans cette zone

- 3- Idem avec l'eau pluviale, avant d'envisager un parking souterrain sous la gare, considérer la nappe phréatique !

Dans la CRISE LOCALE ACTUELLE (château, cinéma et thermes fermés, commerces en déclin), la majorité municipale devrait étudier sérieusement TOUTES les propositions, d'où qu'elles viennent.

amaury.guibert@divonne.fr

HOTEL - RESTAURANT
La Terrasse
Fleurie
Divonne-les-Bains




**HÔTEL
RESTAURANT**



04 50 20 06 32
www.laterrassefleurie.fr
315, Rue Fontaine - 01220 Divonne les Bains

Sebastien Brocard
L'Exigence Qualité



Saint Genis Pouilly
04 50 20 99 04

Centre commercial Val Thoiry
04 50 56 54 71

Divonne les Bains
04 50 20 25 45

Nyon - Suisse
0041 22 547 51 20



OPTICIEN OPTIQUE DU GOLF
Le meilleur pour vos yeux

Très attentive aux besoins de sa clientèle, son équipe met à votre service son savoir-faire et son expertise en santé visuelle. Vous pourrez y réaliser votre examen de vue tout en bénéficiant des meilleurs conseils et garanties pour vos futures Lunettes ou lentilles de contact.

6 Grande Rue, Divonne-les-Bains - Tél : 04 50 20 33 72
optiquedugolf@wanadoo.fr - www.vision-plus.fr - Fermé le lundi

#Osez Pour Voir

TAXI DIVONNE
BY DRIVERZ



Tous trajets
Toutes distances
Aéroports & Gares

+33 7 52 06 05 04
contact@taxidivonne.fr

www.taxidivonne.fr

Le Refuge de Florimont



Terrasse Panoramique (altitude 1000m) - Bar Carnotzet - Salon de thé
Restaurant «spécialités de Montagne» - Fermeture Hebdomadaire lundi et mardi

Route de la Faucille - 01170 GEX
Tél. 04 50 41 88 59

MDV MULTISERVICES
Jardinage Nettoyages
Petits Travaux



ENTRETIEN GÉNÉRAL DES IMMEUBLES - NETTOYAGE DE TOUS LOCAUX, BUREAUX
PARTICULIERS & PROFESSIONNELS - CRÉATION D'ESPACES VERTS ET
ENTRETIEN DE JARDINS - PETITS TRAVAUX - IMPORT/EXPORT

TÉL. 06 37 84 68 80
contact@mdv-multiservices.com
www.mdv-multiservices.fr
868 rue d'Arbere, 01220 Divonne-les-Bains



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE DIVONNE-LES-BAINS

73, avenue des Thermes
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 03 49
contact@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

MÉDIATHÈQUE CORRESPONDANCES

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
04 50 99 02 41
lecture@divonne.fr
www.mediathequecorrespondances.fr

OFFICE DE TOURISME

4, rue des Bains
01220, Divonne-les-Bains
04 50 20 01 22
accueil@divonneslesbains.com
www.divonnelesbains.com

ESPLANADE DU LAC

181, avenue de la Plage
01220, Divonne-les-Bains
Administration
04 50 99 17 00
infos.esplanade@divonne.fr
Billetterie
04 50 99 00 75
mediatheque@divonne.fr
www.esplanadedulac.fr

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

04 50 20 47 60
social@divonne.fr
www.divonnelesbains.fr

POLICE MUNICIPALE

04 50 20 47 62
police@divonne.fr

GENDARMERIE

17

POMPIERS

18

PHARMACIE DE GARDE

composez le 32 37

État civil

LA FAMILLE S'AGRANDIT

Antoine RICHARD, né le 14 septembre 2022 à Genève

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Gabrielle VESIN née SIBOURD, le 18 septembre 2022 à Divonne-les-Bains (Ain)

Rosalie PLASSE née KÖLLA, le 29 septembre 2022 à La Chaux de Fonds (Suisse)

Jeanine FEDRIGO née METTETAL, le 5 octobre 2022 à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)

Marie-Claude BECCIA née GUNGADEEN, le 6 octobre 2022 à Divonne-les-Bains (Ain)

André LECOMPTE, le 10 octobre 2022 à Divonne-les-Bains (Ain)



Dans le dernier JVD, une erreur s'est glissée dans l'hommage que nous avons rendu à Marc Dubout. En effet, l'homme que l'on qualifiait de mémoire divonnaise s'en est allé à 92 ans. Nos excuses et pensées à la famille.

A L'AGENDA

Une réunion publique d'information sur le projet d'aménagement du Grand Lac de Divonne-les-Bains est organisée le mercredi 9 novembre à 19h à l'Esplanade du Lac. Le bureau d'étude BASE, qui accompagne la collectivité pour la réalisation des études, la concertation et la conception du projet, sera présent.





L'humeur du mois



SORTIR À DIVONNE-LES-BAINS VOS NOUVEAUX RÉSEAUX SOCIAUX

Depuis le 5 octobre dernier une nouvelle page Facebook Sortir à Divonne-les-Bains et un nouveau compte Instagram ont fait leur apparition.

Les pages Facebook de l'Office de Tourisme, de l'Esplanade du Lac et de la Médiathèque Correspondances ne font aujourd'hui plus qu'une. Regroupées sous une même identité, la page Sortir à Divonne-les-Bains permet de vous tenir informés des événements, animations, spectacles, ateliers... prévus dans notre ville. La version Instagram @sortiradivonne a remplacé aussi les comptes de @divonnelesbainstourisme et @esplanadedulac. Abonnez-vous !

DES INCIVILITÉS TOUJOURS TROP IMPORTANTES



Face aux incivilités toujours aussi importantes, nous vous rappelons que les déchets doivent être déposés dans les conteneurs adaptés ou en déchèterie. Pour bien vivre ensemble, respectons notre environnement.

Une campagne de communication a été mise en place par pays de Gex Agglo.



#DIVONNE2.0



Le jeudi 29 septembre, le maître verrier Ludivine Rougeolle proposait une séance découverte du travail du verre au restaurant le Bon Accueil. Retrouvez nos plus belles photos sur le compte Instagram de la ville @villededivonne.



L'association Dream Cars Day a remis jeudi 29 septembre un don de 40 200 euros à plusieurs associations œuvrant pour la protection et la santé des enfants, dont 20 000 euros à l'association Hubert-Gouin « Enfance & Cancer ».



Lancé au début du mois de septembre, vous pouvez retrouver toutes les actualités de la ville sur le compte Twitter @villededivonne. Abonnez-vous !



Chaque mois, vous pouvez retrouver le conseil municipal de la ville sur notre compte Youtube, Ville de Divonne-les-Bains. Prochaine séance le lundi 15 novembre.



NOUVEAU À DIVONNE !!

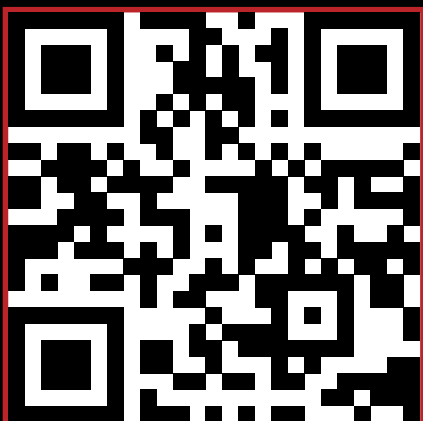
LUCIANOS
PIZZERIA

BY CENTRAL PARK

SUR PLACE OU À EMPORTER

06 82 63 46 80

SCANNEZ-MOI



**78 avenue de la Gare
01220 Divonne-Les-Bains**

www.lucianos.fr